



Nombre de membres :

Exercice : 23

Présents : 18

Votants : 22

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur René MARCHAND, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 03/04/2026

Présents : MARCHAND René, GAZZERA Philippe, PECHOULTRES Jean-Baptiste, KASA Flutura, PATENOSTRE Lionel, DAGRAS Louis, DEQUIVRE Corinne, BRENAC Cyril, BORDES Mathilde, GUALBERT Mathieu, ESTRADE Guillaume, GRAESSER Mylène, VIROT Amélie, MOQUET Mélody, DAUBERT-DA COSTA Martine, ROUGANIOU Marie, IMBERT Viviane, MANAUT Éric.

Absents représentés : RÉCART Julien (procuration à M. PATENOSTRE), PILKOWSKI Véronique (procuration à Mme GRAESSER), ATTANCOURT Amandine (procuration à M. ESTRADE), BAROTTE Marjorie (procuration à Mme ROUGANIOU).

Absente : TROUCHE Marie-Claire

Monsieur GUALBERT Mathieu a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite au renouvellement général des conseillers municipaux, il y a lieu d'élire 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Saurune Ariège Garonne dont le siège social est à ROQUES, Haute-Garonne, 45 chemin des Carreaux.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués comme l'autorise l'article L5211-7 du CGCT.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des candidats à l'élection :

Délégué titulaire : RÉCART Julien

Délégué suppléant : PATENOSTRE Lionel



**N° 021-2026**

**ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL À  
VOCATION MULTIPLE SAUDRUNE  
ARIÈGE GARONNE (SIVOM SAGe)**

Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des 2 délégués pur représenter la commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Saurune Ariège Garonne.

Le résultat du vote, à l'unanimité des membres présents, pour le 1<sup>er</sup> délégué titulaire est le suivant :

1<sup>er</sup> TOUR DE SCRUTIN :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	22
c. Nombre de bulletins nuls	0
d. Nombre de bulletins blancs	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	22
f. Majorité absolue	12

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenu	
	En chiffre	En toutes lettres
RÉCART Julien	22	Vingt-deux

M. **RÉCART Julien** est élu **Délégué titulaire** au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Saurune Ariège Garonne.

Le résultat du vote, à l'unanimité des membres présents, pour le délégué suppléant est le suivant :

1<sup>er</sup> TOUR DE SCRUTIN :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	22
c. Nombre de bulletins nuls	0
d. Nombre de bulletins blancs	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	22
f. Majorité absolue	12

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenu	
	En chiffre	En toutes lettres
PATENOSTRE Lionel	22	Vingt-deux

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Sous-préfecture

le 20/04/2026

et publication ou notification

du 23/04/2026

Le Maire



M. **PATENOSTRE Lionel** est élu Délégué suppléant au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Saurune Ariège Garonne.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

**René MARCHAND**

